

Savoirs express

L'emploi des majuscules et minuscules (1/2)

Emploi des capitales

On met des capitales :

- au premier mot de chaque phrase (et donc de chaque paragraphe), après les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension quand ces points terminent une phrase ;

Ex. :

- * Je vous prie d'agr er...
- * Comment peut-on faire ? Votre aide serait la bienvenue.
- * Cela n'est plus possible ! Vous devez effectuer ces travaux au plus vite.

- au commencement d'une citation apr s les guillemets ouvrants ;

Ex. : « Vous  tes licenci  pour faite grave », m'a-t-il d clar .

- pour certains noms employ s dans un sens absolu ;

Ex. : J'ai travaill  vingt-cinq ans au service de l'Etat.

- pour certaines institutions   caract re unique ;

Ex. : la Cour de cassation ; le Conseil constitutionnel.

- au nom des points cardinaux quand ils d signent une r gion ou un bloc sp cifique ;

Ex. L'Est de la France ; les relations Nord-Sud.

- aux noms des peuples (d'un pays, d'une r gion, d'une ville) lorsqu'ils d signent une personne et ont valeur de nom.

Ex. : les Fran ais ; les Bretons ; les Parisiens.

Emploi des minuscules

On met des minuscules :

- apr s deux-points,   l'int rieur d'une phrase, apr s un point-virgule ;

Ex. :

- * Il ne me reste qu'une solution : porter plainte.
- * Il  tait sur le point de partir ; il ne lui restait plus que trois semaines de travail.

- aux noms de jours et de mois ;

Ex. Nous sommes le lundi 13 janvier 2010.

- aux noms de divisions administratives, de juridictions civiles ou militaire ;

Ex. : le d partement de la Creuse, la cour d'appel de Paris, le 3e tribunal militaire

- aux titres de fonction ;

Ex. : le pr sident de la R publique (mais Monsieur le Pr sident).

- aux adjectifs accompagnant un nom g ographique ;

Ex. : l'Afrique noire, le Massif central.

- aux noms propres qui deviennent un nom commun comme un nom de produit

Ex. : un camembert, un bordeaux.

Savoirs express

L'emploi des majuscules et minuscules (2/2)

Cas particulier n°1 : le nom des saintes et saintes

- le mot de saint ou sainte est en minuscules quand il désigne le saint originel, la personne : Ce jour-là, saint Denis n'avait pas la tête sur les épaules...
- le mot de saint ou sainte prend une capitale et est suivi d'un trait d'union quand ce nom est utilisé pour désigner autre chose que la personne : une ville (Saint-Denis), un endroit (la basilique Saint-Denis), une fête (les feux de la Saint-Jean)...
- si le nom du saint sert à désigner un produit générique, on retombe dans la règles des noms de produits (voir plus haut) : un saint-émilion, un saint-nectaire...
- l'abréviation St et Ste ne s'utilise que pour les noms de communes.

Cas particulier n°2 : les sigles et acronymes

Les sigles et acronymes ont un point commun : ils désignent une formule, une expression en indiquant seulement les premières lettres de chaque mot important.

- Sigle : 4 lettres ou moins devant être prononcé lettre par lettre (l'ANPE, le TGV, CQFD). La règle : chaque lettre est en majuscule, sans point ;
- Acronyme : 4 lettres ou plus pouvant être prononcées comme un nouveau mot (l'Urssaf, la Drass...). La règle : une majuscule au début, le reste en minuscule.

Cas particulier n°3 : les abréviations courantes

a) Titres de civilité

- M. = Monsieur (ATTENTION : Mr = Mister) – MM. = Messieurs ;
- Mlle = Mademoiselle (ATTENTION : Melle n'existe pas) ;
- Mme = Madame – Mmes = Mesdames ;
- Me = Maître ;
- Dr = Docteur ;
- Pr = Professeur.

b) Unités de mesure

- min = minute – h = heure ;
- mm = millimètre ; cm = centimètre ; m – mètre ; km = kilomètre ;
- g = gramme – kg : kilo ;

c) Autres abréviations courantes

- etc. – ATTENTION : etc... n'existe pas ;
- cf. = conférer (reportez-vous à...) ;
- P-DG ou p-dg ;
- NB = nota bene.